

Journée du 21 octobre 2022

JOURNÉE DU 22 OCTOBRE 2022

Permanence N° 2: de 9^h00 à 12^h00

Courrier N° 1.

Journaliste Thierry BONIN reçu le 21/10/2022 - 12^h03

Observation N° 4:

* Mr FRANÇOIS Demeurant 26 rue la plume, je suis en accord avec la réhabilitation des bâtis, mais opposé au percé rue du Roy. il est important d'envisager l'installation des vidéos surveillances dans les points clés de la ville, afin de limiter les incivilités

↓

Jean Robert FRANÇOIS.

Observation N° 5:

* Georges LANDAIS. Auteur de: "Un Village, Images, traces et vestiges de Cajarc en Quercy" Ed. Dominique BEDOU. 1986.

Favorable à la réhabilitation des lieux de l'abt, dans le respect de l'architecture initiale (historique).

Tout à fait opposé à l'ouverture d'une "circulation" passage rue du Roy - non conforme aux circulations historiques - et les démantelant -

Georges LANDAIS. Rue du Roy - Cajarc.